



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom : **OLIVIER Anthony**
 ou Dénomination (pour les personnes morales)
 Nom et Prénom des mandataires (le cas échéant) : **LOURDAIS Olivier ; DEGOTTEX FERY Faustine.**
 Adresse : **la Tour du Valat, le Sambuc, 13200 Arles**
 Commune : **Arles**
 Code postal : **13200**
 Nature des activités : **Programme de recherche**

Qualification : **OLIVIER Anthony : ingénieur d'étude Tour du Valat ; LOURDAIS Olivier : Chargés de Recherche CEBC CNRS ; DEGOTTEX FERY Faustine : Doctorante au CEBC CNRS**

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
<i>Natrix maura</i>	200	Adultes / Juvéniles
Couleuvre vipérine		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Travaux de recherche et objectifs de l'étude

La présente demande s'inscrit dans le programme de recherche **sur l'écologie et la conservation menés au CEBC-CNRS UMR 7372** (<https://www.cebc.cnrs.fr/ecophy/olivier-lourdais-3/>) et **la Tour du Valat**. Les reptiles possèdent des capacités limitées de déplacements et ils dépendent de microhabitats spécifiques. Ces organismes sont très sensibles aux conditions climatiques et microclimatiques. Par exemple, leur biologie est directement influencée par les conditions thermiques et hydriques qui vont affecter leur cycle de vie, depuis le développement embryonnaire jusqu'à la vie adulte. Ils sont particulièrement exposés aux perturbations environnementales d'origine anthropiques (dégradation des habitats, changements globaux). L'étude de ces organismes permet d'examiner à la fois des questions de biologie et des problématiques de conservation. La présente demande de dérogation pour la capture repose sur des travaux réalisés sur le terrain décrit ci-dessous :

1. Tendance des populations

Nous avons pour objectif d'évaluer les tendances spatiale et démographique d'une population de Couleuvres vipérines (occurrence, abondance) et de caractériser des habitats de la couleuvre vipérine en Camargue. Pour ce faire, nous souhaitons répliquer à l'identique un suivi réalisé en 2014. Les couleuvres vipérines seront dénombrés sur 50 transects mesurant chacun environ de 50 m de long. Sur chaque transect sont installés trois plaque-refuges (tapis de carrière), placés en bordure de réseau hydraulique. Les transects sont situés sur le domaine de la Tour du Valat et font l'objet d'une demande d'avis du comité consultatif pour ceux situés dans le périmètre de la Réserve Naturelle Régionale. Les individus de couleuvre vipérine seront capturés quelques minutes pour les prises de mesures biométriques (poids, longueur) et déterminer le sexe de chaque individu. Les animaux ne seront pas déplacés et seront ensuite relâchés sur place.

2. Dégradation des habitats et exposition aux contaminants

La perte rapide de biodiversité est un phénomène majeur et directement liée à l'intensification des activités humaines. Les reptiles sont directement exposés à la pollution environnementale mais ils demeurent rarement étudiés en écotoxicologie. Ils constituent des modèles pertinents pour comprendre la contamination locale en raison de leur faible dispersion, de leur écologie trophique, de leur longévité et de leur métabolisme bas (Burger et al. 2005). Cette étude sera menée dans un second temps en 2025-2026. Chaque individu capturé est mesuré et une prise de sang sera réalisée. L'identification des individus reposera sur une photographie avec un relâché dans les 20 minutes qui suivent la capture. Les prises de sang seront réalisées par des personnes tous titulaires de la formation EXPFS et fera l'objet d'une demande d'autorisation de projet au titre du bien-être animal.

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION (renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)	
D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT	
Capture définitive <input type="checkbox"/>	Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire <input checked="" type="checkbox"/>	avec relâcher sur place <input checked="" type="checkbox"/> avec relâcher différé <input type="checkbox"/>
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :	
S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :	
Capture manuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Capture au filet <input type="checkbox"/>
Capture avec épuisette <input type="checkbox"/>	Pièges <input type="checkbox"/> Préciser :
Autres moyens de capture <input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses <input type="checkbox"/> Préciser :	
Utilisation d'émissions sonores <input type="checkbox"/> Préciser :	
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :	
<i>Le marquage sera réalisé par photo-identification.</i>	
D2. DESTRUCTION*	
Destruction des nids <input type="checkbox"/>	Préciser : ...
Destruction des oeufs <input type="checkbox"/>	Préciser : ...
Destruction des animaux <input type="checkbox"/>	Par animaux prédateurs <input type="checkbox"/> Préciser : Par pièges létaux <input type="checkbox"/> Préciser : Par capture et euthanasie <input type="checkbox"/> Préciser : Par armes de chasse <input type="checkbox"/> Préciser :
Autres moyens de destruction <input type="checkbox"/>	Préciser : ...
Suite sur papier libre	
D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*	
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs <input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques <input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses <input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores <input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques <input type="checkbox"/>	Préciser :

Utilisation d'armes de tir <input type="checkbox"/> Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle <input type="checkbox"/> Préciser :
Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION *
Formation initiale en biologie animale <input type="checkbox"/> Préciser :
Formation continue en biologie animale <input checked="" type="checkbox"/> Préciser :
Anthony Olivier : Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, titulaire de la formation à l'utilisation d'animaux de la faune sauvage non-hébergée a fin scientifique (niveau concepteur).
Olivier Lourdaï : Doctorat en Biologie / Habilitation à diriger les recherches, titulaire de la formation à l'utilisation d'animaux de la faune sauvage non-hébergée a fin scientifique (niveau concepteur).
Faustine Degottex Fery : Master 2, première année de doctorat, formation à l'utilisation d'animaux de la faune sauvage non-hébergée a fin scientifique (en cours)
Autre formation <input type="checkbox"/> Préciser :


F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION
Préciser la période : Mars 2024 à septembre 2026
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION
Régions administratives : Provence Alpes Côte d'Azur
Départements : Bouches du Rhône
Cantons : Arles et Istres
Commune : Arles. Port St Louis du Rhône et Fos sur mer

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
Relâcher des animaux capturés <input checked="" type="checkbox"/> Mesures de protection réglementaires <input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce <input type="checkbox"/> Mesures contractuelles de gestion de l'espace <input type="checkbox"/>
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
.....
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Transfert des publications issues de l'étude. Les données de géolocalisations sont intégrées dans la base de donnée naturaliste obsnature-camargue.net et ensuite transférée dans la base de données régionale SILENE.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Arles Le 12/02/2024 Votre signature 
--	--